



AMAP CONSOUDE

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Référent:

Jean baptiste JAMIN

Tel: 02 47 92 36 79 mail: jb.jamin@no-log.org

la civerie 37600 Loches

CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE
AMAP CONSOUDE
PRODUIT : CHAMPIGNONS Paris, Pleurotes & Shiitakés

Lieu de distribution : Ferme des Hérauts SEPMEs
tous les mardis de 18h à 19h

Durée : janvier 2025 à juin 2025

Quantité et catégories de champignons	PRIX
Champignons de Paris - 500 g	5,30 €
Shiitakés - 400 g	5,20 €
Shiitakés déshydratés - 50 g	7,50 €
Pleurotes – 500 g	5,70 €

Je soussignée Stéphane CREPIN, producteur, Sté EARL les caves de Mauvières

Adresse : 73, rue St Jacques 37600 LOCHES

- M'engage à fournir les produits commandés par les consommateurs.
- M'engage à assurer si possible une présence au lieu de livraison une fois pendant la saison.
- M'engage à accueillir les adhérents si possible une fois pendant la saison.
- Adhère aux principes de la Charte de l'AMAP Consoude

Le producteur s'engage à livrer ou faire livrer toutes ses commandes sur le lieu de distribution de l'Amap Consoude

Je soussigné (e) Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Portable:

Courriel :

- M'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche,
- M'engage à venir prendre mes produits ou à le faire récupérer par une personne de mon choix. En cas d'oubli, mes produits ne seront ni remplacés ni remboursés,
- M'engage à assurer si possible des permanences à la distribution des paniers,
- Adhère aux principes de la Charte de l'AMAP Consoude rappelés au dos.

Les dates des distributions auxquelles vous trouverez vos champignons.

Veuillez indiquer les quantités souhaitées.

DATES	2025					
	28/01	25/02	25/03	22/04	27/05	24/06
SHIITAKE	X 400g					
PARIS <i>produits par un collègue</i>	X 500g					
Pleurotes	X 500g					
SHIITAKE Deshidratés	X 50g					

Je règle par chèque(s) à l'ordre de **EARL Les caves de Mauvières** et remets mon règlement au référent Jean baptiste Jamin.

Un chèque d'un montant de€ Ou chèques des montants suivants€

(Indiquer le mois d'encaissement au dos, merci).

Le producteur

L'adhérent